

printemps 2023

Notre chômeur

LE JOURNAL DU COMITÉ CHÔMAGE DE L'EST DE MONTRÉAL

Le Pavillon
d'éducation communautaire,
une seule adresse:
1691 Pie-IX

**DŌSSIER
SPÉCIAL!**

PAS
D'EXPULSION,
DES
RÉNOVATIONS!



ENTRAIDE
LOGEMENT

COMITÉ
BAILS

MASSE
COMITÉ CHÔMAGE
SANS-EMPLOI

Comité
Chômage
de
Montréal

PEC
M
50 ans

LTO
HM
Le Table de quartier
de l'Est de Montréal

TOUR de LIRE
Le Table de quartier
de l'Est de Montréal

ADDS

LA GUILLOTINE
COMITÉ CHÔMAGE DE L'EST DE MONTRÉAL

INFOS

www.facebook/CCEM.ca

Notre comité

Fondé par et pour des chômeurs et chômeuses du quartier Hochelaga-Maisonneuve en 1987, le comité chômage de l'Est de Montréal a comme mission de soutenir, d'informer et de défendre les personnes aux prises avec des questions et des problèmes de chômage.

Le comité est un organisme non-gouvernemental et sans but lucratif, géré par ses membres.

514 521 3283

Internet: www.ccem.ca

Courriel: ccem@ccem.ca

1691, boul. Pie-IX
(local 302)
Montréal, QC
H1V 2C3

BESOIN D'AIDE AVEC L'ASSURANCE-CHÔMAGE?



Consultation téléphonique

Notre service de consultation téléphonique est accessible du **mardi au jeudi** de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30.

Consultation sur rendez-vous

Pour nous rencontrer à notre local, vous devez d'abord nous en aviser par téléphone.

La situation pandémique se résorbant, mais pour des raisons sanitaires, nous serons encore en télé-travail pour une certaine partie du temps. Laissez nous un message, nous vous rappellerons rapidement dans la journée. Notre local est muni d'une table avec plexiglass pour une rencontre individuelle en sécurité si cela est requis. Masque obligatoire.

PROCUREZ-VOUS NOS AUTRES PUBLICATIONS

D'autres éditions de *Notre chômedu* sont disponibles sur notre site internet. Vous y trouverez également plusieurs éditions du journal *Nos droits, nos luttes* réalisé conjointement avec le Mouvement Action-Chômage de Montréal.

Consultez le site internet lemasse.org pour suivre les campagnes de notre regroupement national, le Mouvement autonome et solidaire des Sans-Emploi.



Vendredi le 31 mars dernier, devant les bureaux du ministère de l'éducation rue Fullum, nous étions 200 manifestantEs à l'appel de l'InterCEP pour réclamer un financement durable pour nos CEP.

La maison populaire d'Hochelaga Maisonneuve

Le CCEM réside au PEC depuis 30 ans, nous y partageons avec les autres groupes résidants une solidarité et une combativité hors du commun pour la défense collective et individuelle des droits sociaux des exploités et des « laisser pour compte » de cette société. Cette véritable maison populaire d'Hochelaga-Maisonneuve est encore en péril aujourd'hui, il nous faut sauver le PEC.

La stratégie du CSSDM, du gouvernement et de leurs alliés est claire, se débarrasser enfin de l'éducation populaire autonome ou à tout le moins de cesser de financer ses différentes institutions. L'attaque contre le PEC est une attaque contre les 6 centres d'éducation populaire de Montréal. Si le PEC ferme ou est « privatisé » par la vente de son bâtiment et cela même s'il est racheté par l'OBNL PEC, nous assisterons au début de la fin pour nos centres.

Nous devons lutter pour que l'éducation communautaire continue d'être financé par l'État, c'est son devoir, comme le rappelait, le premier titulaire du ministère (voir pages 10), le désengagement de l'état ne doit pas passer !

Le PEC doit voir ses réparations prises en charge par le gouvernement, il n'y a pas d'autres alternatives. Dans un courriel envoyé au journaliste de Est-Média, le CSSDM évoque l'opportunité pour les organismes de racheter l'immeuble, en proposant à la Société québécoise des infrastructures de les identifier comme acheteurs potentiels.

C'est une fausse solution qui laisse le champ libre pour démanteler le réseau des centres d'éducation populaire. Nous répondons NON à cette proposition.



Présentement l'InterCep se bat contre les loyers faramineux exigé par le CSSDM, une première victoire vient d'être annoncé avec une subvention pour les loyers jusqu'à la fin de l'année. Continuons la lutte contre le désengagement de l'État, pour du financement récurrent à long terme de l'éducation populaire autonome.

Le 14 février nous étions une centaine de personnes des 6 CEP de Montréal à nous rencontrer au CEDA pour nous mobiliser car en juillet dernier, ils ont reçu un montant d'argent du gouvernement pour les frais de loyer et d'entretien. Malheureusement, ce montant n'est pas suffisant pour couvrir tous les frais pour l'année. Nous allons donc continuer à nous battre afin que nos centres d'éducation populaire soient reconnus et qu'ils puissent rester dans leurs bâtiments !

- Ateliers d'Éducation Populaire du Plateau
- Carrefour d'Éducation Populaire de Pointe-Saint-Charles
- Centre Éducatif Communautaire René-Goupil
- Comité Social Centre-Sud
- Pavillon d'Éducation Communautaire Hochelaga-Maisonneuve
- Comité d'Éducation aux Adultes de la Petite-Bourgogne et de St-Henri

Des rapports, des expertises, en voulez-vous en v'là !

Nous voulions avoir accès aux études et rapports dont le CSSDM disait s'appuyer pour déclarer vétuste le PEC. Évidemment, les bureaucrates ne donnent jamais des informations facilement, surtout quand elles n'appuient pas leurs décisions arbitraires comme dans notre cas. Notre camarade du Comité Bails a donc faite une demande via la « Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ».

Il a fallu insister évidemment et les documents largement caviardés nous sont enfin parvenus. Nous avons donc reçu, avec leurs salutations distinguées : « *Les études réalisées lors des 10 dernières années dans le but d'évaluer la quantité et le coût des travaux à mener au Pavillon d'éducation communautaire d'HochelagaMaisonneuve (PEC), situé au 1691 boulevard Pie IV à Montréal (QC, H1V 2C3), afin que le bâtiment soit dans un état d'héberger des organismes et de recevoir des usagers.* »

Attachez votre tuque, en voici la liste :

- Rapport dépistage du radon (août 2015)
- Rapport mécanique et électricité (décembre 2016)
- Rapport d'expertise, bilan de santé (juillet 2017)
- Rapport amiante (décembre 2019)
- Rapport Englobe (novembre 2020)
- Expertise WSP (novembre 2020)
- Rapport Barin (janvier 2021)
- Attestation de conformité ATS (mai 2021)
- Note de visite Bergeron Bouthillier (novembre 2021)
- Rapport de visite de chantier Barin (novembre 2022)

En tout cas, une chose est sûr le PEC n'était pas aux urgences pour le CSSDM ces 10 dernières années... Nous continuons à réclamer la totalité des documents non-caviardés pour savoir les montants que ces firmes évaluaient pour les réparations.

Mais une chose est claire, dans AUCUN de ces documents, il n'est question d'une situation qui réclame une fermeture du PEC. De grosse réparations oui, des scénarios avec différentes options comme celle de la firme d'architectes Marin en 2021 : « *L'option 01 (la rénovation des lieux sans le déménagement des organismes) est la plus avantageuse, car on évite la délocalisation et la relocalisation des usagers (selon les options 02 et 03), qui rendent la logistique complexe,*

entraînent des coûts supplémentaires et causent des enjeux d'accessibilité de services éducatifs à une population défavorisée ».

On y estime que le maintien dans les lieux est possible pendant des rénovations majeures !

Le CSSDM doit retirer son avis d'éviction !

Il a entretenu le PEC pendant plus de 30 ans

Deux petites questions avec Yvon Bisson, ancien responsable de l'entretien et de la conciergerie au PEC maintenant à la retraite.

Nous te dérangeons dans ta retraite à la campagne pour te demander ton avis sur l'avis d'expulsion du PEC pour vétusté qui pourrait être dangereuse pour la santé et sécurité des occupantEs ?

« Je ne suis pas un spécialiste en bâtiment mais j'ai été le concierge de ce bâtiment pendant les 35 dernières années et je peux dire, que de notre côté, nous l'avons toujours entretenu avec soin pour la maintenance journalière et courante. Le PEC a de solides fondations et une bonne structure à ma connaissance et à mon expérience, on bâtissait solide dans ce temps-là ! »

J'imagine que vous avez interpellé souvent la commission scolaire pour avoir des réparations plus importantes tout au courant de ces décennies ?

« Bien évidemment, au moindre problème qui dépassait nos responsabilités de locateur nous avertissions rapidement la commission scolaire pour éviter que ces situations ne se dégradent.

Mais disons que depuis la dernière décennie, la commission scolaire ne répondait presque plus à nos multiples appels et signalement. Aucune rénovation d'importance pour sauvegarder l'édifice n'a eu lieu. On peut parler d'un laisser-aller inacceptable de notre patrimoine public quand on parle du PEC. On aurait voulu arriver sciemment à la dégradation du bâtiment pour pouvoir le fermer qu'on n'aurait pas procédé autrement. »

Communiqué de presse

Le Pavillon d'Éducation Communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve (PEC) et ses 11 groupes résidants ont tenu une conférence de presse le lundi 20 mars à 11h au 1691 Pie-IX pour dénoncer son expulsion annoncée et pour lancer sa campagne de mobilisation :

Le Pavillon d'éducation communautaire, une seule adresse : 1691 Pie-IX.

Pas d'expulsion, des rénovations !

D'une même voix, le PEC et ses organismes résidants s'unissent pour exiger que le gouvernement continue de financer la bâtisse abritant des services essentiels depuis 1972, « C'est une véritable insulte aux organismes déjà sous-financés et en précarité locative depuis des années, le gouvernement doit assumer ses responsabilités! » déclare Marine Armengaud, organisatrice communautaire au Comité BAILS. Parmi les 6 revendications défendues par les groupes, sont demandés le retrait de l'avis d'éviction au 31 décembre 2023, l'investissement nécessaire pour la rénovation du PEC, l'entretien de l'édifice par le CSSDM jusqu'au travaux majeurs et le maintien dans les lieux des activités du PEC et des autres groupes résidants.

Le 8 décembre 2022, le CSSDM a annoncé l'expulsion des groupes d'ici le 31 décembre 2023, en raison du refus du ministère de l'Éducation de financer les travaux nécessaires à la conservation du bâtiment.

Ce désengagement envers l'éducation populaire survient alors que le PEC célèbre ses 50 ans de services indispensables à la communauté du quartier ainsi que 50 ans de lutte à Hochelaga-Maisonneuve. C'est fort de l'appui de ses députés provincial et fédéral, de la mairie d'arrondissement, et surtout de toute une communauté que le PEC se lance dans une lutte pour maintenir ses activités dans l'immeuble emblématique de la rue Pie-IX.

Le centre d'éducation populaire d'Hochelaga-Maisonneuve a été négligé de la part des autorités publiques responsables de son entretien, mais il ne pliera pas. Il luttera aussi longtemps que nécessaire pour rester à sa place, au cœur du quartier, au 1691 Pie-IX!

Le PEC, c'est de multiples ateliers de formation et de développement, de nombreuses activités éducatives et culturelles, une halte-garderie, du dépannage alimentaire, une friperie, un Fablab et un centre d'informatique. Le PEC, c'est aussi la maison populaire d'Hochelaga-Maisonneuve qui loge la majorité des groupes de défense collective des droits sociaux de notre quartier en plus de la Table de quartier d'Hochelaga-Maisonneuve regroupant plus d'une centaine de groupes communautaires.



Où sont passés les millions \$\$?!

En 2017, le ministère octroyait 12 millions à la commission scolaire pour entreprendre une première phase de rénovations des 6 CEP. Une part de 3 millions devait servir pour le PEC... Le PEC n'a eu aucune rénovation et l'argent est dépensé maintenant. Le CSSDM doit rendre des comptes !

CONFÉRENCE DE PRESSE SAUVONS LE PEC !

LE PAVILLON D'ÉDUCATION
COMMUNAUTAIRE
UNE SEULE ADRESSE:
1691 PIE-IX

PAS D'EXPULSION,
DES RÉNOVATIONS !



Intervention des groupes résidants au PEC le 20 mars 2023

Une dizaine d'organismes communautaires louent des locaux au PEC depuis plusieurs années. C'est un endroit connu dans le quartier qui sert depuis 50 ans à ce que la communauté s'organise pour répondre à ses besoins.

Malheureusement nous constatons que la pauvreté est encore une réalité bien présente dans Hochelaga-Maisonneuve. Les groupes populaires se sont formés pour que les personnes qui vivent des situations problématiques puissent se rassembler et agir ensemble pour améliorer leurs conditions de vie.

Tout ça dans notre quartier et à une même adresse, le 1691 Pie-IX,

Ainsi les gens d'Hochelaga-Maisonneuve peuvent apprendre à mieux lire et écrire en allant au Tour de Lire, le groupe populaire d'alphabétisation du quartier qui existe depuis 1980. Son approche est collective et sa perspective est celle de l'éducation populaire et de la transformation sociale. Le groupe travaille aussi à défendre les droits des personnes analphabètes et peu scolarisées et à contrer l'exclusion et la pauvreté dont elles sont victimes.

Il et elles peuvent aussi défendre leurs droits de locataires en s'opposant à une rénoviction ou à des abus

des propriétaires par exemple et venir chercher des informations sur comment avoir un logement social en allant rencontrer soit Entraide logement et/ou le comité BAILS qui contribue à la promotion du logement social et la défense collective des droits des mal-logés depuis 1993 ;

On peut y défendre ses droits face à l'aide sociale, faire rédiger ses impôts, participer à des soupers, rencontres de discussion en allant à l'ADDS-MM, L'« Association de défense des droits sociaux du Montréal Métropolitain » qui existe depuis 1972 pour l'amélioration des conditions de vie des assisté-sociaux et assistées-sociales.

Les travailleuses et travailleurs du quartier et de tout l'est de Montréal ont fondées en 1987, le Comité chômage de l'Est de Montréal pour défendre leurs droits face au système d'assurance-chômage quand ils et elles se retrouvent sans-emploi. Le comité contribue ainsi à maintenir dans la population active nombre de personnes en leur rendant accessibles des prestations auxquelles ils et elles ont droit.

D'ailleurs, le regroupement national des groupes de chômeurs et chômeuses du Québec, le MASSE, le mouvement autonome et solidaire des sans-emploi a son local au PEC.





La Table de quartier d'Hochelaga-Maisonneuve qui regroupe plus d'une centaine de groupes communautaires du quartier est aussi résidente au PEC et interviendra plus longuement durant cette conférence de presse.

Notons aussi l'arrivée plus récente de La Guillotine, un collectif d'impression et d'édition féministe indépendant qui a ouvert un espace d'impression et d'édition accessible, fonctionnel et pratique axé sur le partage des connaissances et l'auto-gestion.

Le PEC héberge donc plusieurs organismes qui offrent aux personnes moins favorisées la possibilité de s'impliquer pour agir sur les problèmes qu'elles identifient autour d'elles, d'avoir accès à des activités éducatives et culturelles adaptées à leurs intérêts et leurs besoins, et de se rassembler pour défendre leurs droits.

Cela facilite beaucoup la vie des gens qui ont recours à nos organismes d'avoir accès à autant de ressources sous un même toit. Ça nous permet de créer une synergie, de partager des ressources, d'identifier plus facilement des problèmes communs et d'agir de manière plus concertée.

Le PEC est aussi un lieu important de socialisation, où les gens peuvent se sentir à l'aise et bienvenus peu importe leur situation financière. Cesser de financer le PEC, c'est venir priver la population la moins favorisée du quartier d'un de ses derniers lieux de rassemblement, c'est déraciner tout un réseau d'entraide et de solidarité bien ancré depuis des dizaines d'années.

Si l'avis d'éviction n'est pas annulé, les groupes locataires du PEC seront obligés d'interrompre leurs services pour une période indéterminée ou les réduire de manière significative. En effet, malgré l'aide cruciale que les groupes communautaires apportent à la communauté, ils restent sous-financés.

Ainsi, trouver un endroit d'une dimension suffisante à un prix qui respecte la capacité budgétaire des organismes représente une mission impossible. Il est clair pour l'ensemble des groupes locataires qu'un déménagement serait synonyme d'une augmentation des coûts de loyer faramineuse.

Si nos organismes doivent consacrer une plus grande part de leurs revenus pour se loger, nous aurons moins d'argent pour faire le reste de nos activités.

Il importe de mentionner que les baux commerciaux sont très peu réglementés. Certains organismes ont justement déménagé récemment au PEC pour échapper à l'instabilité qui est trop souvent associée au marché locatif commercial. Dans toutes ces situations, c'est la communauté la moins favorisée d'Hochelaga qui en sera la grande perdante.

Par ailleurs, nous voulons rappeler que le PEC fait partie des 6 Centres d'Éducation Populaire de Montréal. Ces centres communautaires ont été reconnus notamment parce que la commission scolaire a été obligée d'admettre qu'elle n'arrivait pas à rejoindre une certaine partie des communautés moins favorisées.

La commission scolaire reconnaissait alors, la valeur d'une vision plus large de l'éducation, conçue comme un continuum tout au long de la vie, pouvant prendre différentes formes. Pour mettre en œuvre notre approche de l'éducation populaire, nous avons besoin de conserver des lieux accessibles pour les gens et les organismes dans lesquels ils sont impliqués.

Enfin notons que le gouvernement de la CAQ prévoit 7,4 milliards de baisses d'impôts au cours des prochaines années, qui vont bénéficier davantage aux personnes qui sont déjà les plus favorisées. C'est important pour nous de souligner qu'il s'agit d'un choix politique de désinvestissement de l'état face aux groupes populaires qui travaillent avec les personnes les plus durement touchées par l'effritement du filet social et la hausse du coût de la vie.

Alors que nos organismes ont pour mission que les gens ne se retrouvent pas sur le trottoir, nous nous retrouvons nous-mêmes comme organismes placés dans une instabilité résidentielle qui vient drainer nos énergies vers la simple survie de nos groupes au lieu de pouvoir se consacrer à nos missions respectives et pour lesquelles nous avons déjà du mal à fournir avec les besoins croissants des personnes qui utilisent nos services.

Les groupes locataires du PEC demandent que le gouvernement prenne ses responsabilités pour conserver les centres d'éducation populaire et sauver le PEC ce qui permettrait aux organismes communautaires de pouvoir remplir leurs missions.

Intervention de Martha Ortiz, directrice générale du PEC

Le mois de décembre dernier, le CSSDM nous a informés que nous devons libérer les lieux d'ici le 31 décembre 2023 et ce, malgré le bail signé avec eux jusqu'à 2032. Les raisons évoquées sont l'état de vétusté de la bâtisse et le manque de financement de la part du ministère de l'éducation pour faire les rénovations nécessaires.

Notre histoire

Le PEC fut créé en 1972, par et pour les citoyens au cœur d'une crise sociale et économique. Avec la volonté, l'engagement et la générosité des gens, le PEC sert notre communauté depuis 50 ans.

Au fil du temps, notre centre d'éducation populaire s'est adapté et a évolué au gré des besoins de la communauté. C'est grâce à une panoplie d'activités et d'ateliers de formation et de développement personnel, ainsi qu'à la diversité de nos services que le PEC offre aux gens des moyens pour aller plus loin dans leur vie et plus encore il les invite à réfléchir et à prendre le contrôle de leur destinée.

Notre organisme occupe ces bâtiments depuis 1979. Le PEC lutte pour garder ces locaux depuis 1998, année où nous avons reçu le premier avis d'expulsion. Aujourd'hui, 25 ans plus tard, nous n'allons pas baisser les bras. Car, tout comme il y a 50 ans, pour s'en sortir d'une crise sanitaire et économique les gens ont besoins plus que jamais de services de proximité.

Ce n'est pas un secret pour personne, au moment où je vous parle, la classe moyenne s'ajoute à la liste des personnes vulnérables, sans compter les nouvelles personnes récemment arrivées dans notre quartier.

En plus de nos activités d'éducation populaire, le PEC accueille une dizaine de groupes communautaires qui offrent, eux aussi, des services de proximité à une population vulnérable dans le quartier.

Si nous ne réglons pas notre situation les services des 11 organismes logés au 1691 Pie IX seront interrompus, voir même coupés, que fait le gouvernement, que fait le ministère de l'éducation pour nous aider? Nous attendons toujours des réponses!

Intervention de la Table de Quartier

La Table de quartier d'Hochelaga-Maisonneuve regroupe plus d'une centaine de groupes communautaires du quartier.

Nous avons appris par un avis d'éviction reçu en décembre que nous : les 11 organismes communautaires qui logons au PEC, pour des raisons d'insécurité, de vétusté et de manque de financement du ministère de l'Éducation, devons quitter le bâtiment d'ici au 31 décembre 2023.

Depuis des décennies que le bâtiment du PEC a été mal entretenu voire négligé et que nous demandons des rénovations majeures et l'entretien du bâtiment afin d'assurer notre sécurité. Et c'est même grâce à notre présence toutes ces années que le bâtiment n'est pas dans un état de délabrement plus sévère, parce que chauffé et habité par la présence des organismes communautaires qui a contribué à ralentir son vieillissement.

Nous n'avons ni les capacités financières ni le temps d'ici le 31 décembre pour chercher d'autres locaux dans le quartier pour nous relocaliser parce que nous sommes confrontés à une crise des locaux pour les organismes communautaires à Hochelaga-Maisonneuve. Les édifices publics et les locaux abordables sont extrêmement rares dans notre quartier, mais aussi ailleurs dans d'autres quartiers de Montréal.

Il y a le PEC, mais aussi il y a également d'autres bâtiments à Hochelaga-Maisonneuve tels que les CHSDL Nicolet et Grace Dart gérés par le CIUSSS, des églises comme Saint-Nom de Jésus, des écoles telles que Irénée Lussier et Hochelaga. Parce que la communauté risque de perdre ces bâtiments publics, nous revendiquons l'accessibilité du parc immobilier scolaire, mais tout autre bâtiment public pour des usages collectifs et à but non lucratif puisqu'il s'agit de biens assumés grâce à des ressources publiques, communautaires et confessionnelles.

La reprise du bâtiment du PEC a un impact majeur sur notre capacité à poursuivre notre mission de lutte à la pauvreté et ce sont les citoyens de HM qui en seront les plus impactés. Le bâtiment du PEC est un patrimoine collectif à conserver pour loger les organismes communautaires et pour offrir un milieu de vie aux citoyens de HM. Finalement, nous menacer d'expulsion serait de ne pas reconnaître la contribution des 11 organismes actuellement logés au PEC notamment sur le plan de la réussite éducative et aussi pour une panoplie de besoins de base autrement non répondus.

Pour finir, nous les 11 organismes communautaires exigeons le maintien des activités du PEC et de ses groupes résidents au 1691 Pie-IX.

LA SITUATION DES CEP DE MONTRÉAL ET LA QUESTION DES LOYERS

Texte de l'ICEA 09 mai 2002

« Fondé en 1946, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) a pour but la promotion et l'exercice du droit des adultes à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que l'adoption et le développement d'un modèle démocratique de formation continue. Un tel modèle doit tenir compte de la diversité des besoins et garantir aux personnes l'équité d'accès à l'éducation et aux savoirs, tout au long de leur vie. Il doit leur permettre d'assumer l'ensemble de leurs rôles sociaux, de contribuer à leur croissance personnelle et au développement de la société. »

La situation des six centres d'éducation populaire (CEP) de Montréal apparaît critique. Ces CEP étaient hébergés dans des locaux excédentaires du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) depuis des années. À partir de juillet 2022, ils devront payer un loyer qui compte pour une part importante de leur financement, ce qui réduit d'autant leur capacité d'action. Les CEP de Montréal estiment à ce titre qu'ils ont été forcés de signer des baux qu'ils seront incapables de payer.

Cette situation n'est pas nouvelle : le débat concernant le financement des CEP de Montréal s'éternise depuis dix ans. Ces centres revendiquent une intervention du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, qui permettrait d'assurer leur pérennité.

Rappelons que la campagne « Ça coûte pas cher et ça change le monde ! » a été lancée en novembre 2021 afin de mobiliser l'opinion publique et de sensibiliser le ministre Roberge à la nature essentielle de leur mission. Il est toujours possible de participer à cette campagne : <https://educationpopulaire.ca/>.

Une mission à soutenir

Globalement, ces centres participent à la transformation du tissu social de Montréal depuis 50 ans. Ils réalisent leur mission d'éducation populaire avec peu de moyens auprès des personnes qui en ont le plus besoin. Cette mission permet à des adultes que les milieux formels d'éducation ne parviennent pas à joindre d'apprendre autrement (initiation à

l'informatique, cuisines collectives, atelier de lecture et d'écriture, francisation, immigration, dépannage alimentaire, ateliers d'expression artistique, formations, activités culturelles, ateliers d'alphabétisation populaire, etc.).

La mission des CEP de Montréal favorise tout à la fois l'inclusion, la prise en charge citoyenne, la participation, la mobilisation. La disparition de ces centres risque d'entraîner de graves conséquences pour les milieux où ils sont enracinés. Ces centres mènent une action essentielle dont les coûts sociaux semblent mal évalués par le gouvernement. En effet, il apparaît difficile de croire que ces coûts seront moins élevés que les économies budgétaires que représente le loyer imposé aux CEP de Montréal. (...)



DEPUIS LONGTEMPS, IL Y A DES APPUIS POUR L'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME

L'éducation populaire autonome doit lutter depuis toujours pour sa reconnaissance et son financement mais nous ne sommes pas seuls.

Voici quelques exemples sur le long terme :

La Presse 05 avril 2013

En 2013, le premier ministre de l'Éducation de l'histoire du Québec, Paul Gérin-Lajoie, a appelé le gouvernement Marois à prendre le relais de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) pour financer les six centres d'éducation populaire de l'île de Montréal, menacés de fermeture.

« Le réseau public et privé (officiel) ne peut pas offrir un service aux personnes de tous âges », a affirmé l'homme de 93 ans, qui s'était déplacé pour l'occasion. « Quand les gens atteignent un âge plus ou moins avancé, le réseau officiel est plus difficile d'accès », a-t-il ajouté.

Le Devoir, Opinions, Louise Harel, 8 octobre 2015

Députée d'Hochelaga–Maisonnette de 1981 à 2008

« Les six centres d'éducation populaire (CEP), installés depuis plus de 40 ans dans autant d'ex-quartiers ouvriers montréalais, sont menacés de fermeture. Ces Centres ont été créés dans l'orbite du grand souffle en faveur de l'éducation qui alors balayait le Québec. » (...)

Mais qu'est-ce dont que l'éducation populaire ? me direz-vous. Députée pendant 28 ans dans Hochelaga-Maisonnette, alors que ce quartier ouvrier se transformait sous la pression de la mondialisation et des traités d'accords économiques, je peux témoigner que le Pavillon d'éducation communautaire (PEC), un des six CEP, a joué un rôle indispensable auprès de la population malmenée par tous ces changements.

Plutôt que de sombrer dans la résignation et la fatalité et de s'enfoncer dans l'isolement, des milliers de concitoyens et concitoyennes, au cours de ces années, ont repris confiance dans leur capacité d'agir concrètement pour améliorer leur qualité de vie, celle de leur famille et de leur voisinage. Le PEC est devenu pour certains un phare, pour d'autres une bouée contre l'exclusion, un lieu de partage, d'appui mutuel, d'accompagnements, d'échanges.

Beaucoup d'entre eux et elles, parfois sous-scolarisés, ont appris à participer à la vie associative en y exerçant des responsabilités, en gagnant de l'estime de soi et la capacité d'entreprendre. »

Le Devoir 26 janvier 2018

Des centres d'éducation populaire dénoncent les menaces de la CSDM

« Des centres d'éducation populaire dénoncent les « menaces » de la CSDM et affirment se résoudre à signer un bail « avec un fusil sur la tempe ».

« On va le signer, votre bail, mais on veut vous témoigner de notre dissidence, on veut dénoncer les conditions de menaces qui nous ont menés à cette signature », a soutenu Nicolas Delisle-L'Heureux, du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles, qui parlait au nom des six centres d'éducation populaire de Montréal, devant les commissaires de la CSDM réunis en conseil mercredi soir.

Depuis peu, les centres d'éducation populaire étaient en « mode solution » avec la CSDM, rappelle M. Deslile-L'Heureux. « On s'est prêté à des négociations de bonne foi, mais hop, en décembre, on a reçu une lettre nous exhortant à signer le bail avant le 31 janvier, sous peine d'être expulsé au 31 mai 2018. On aurait pu cheminer main dans la main, mais non, vous utilisez la menace, la preuve en étant la façon dont vous avez traité notre bail. »

Son collègue du Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et Saint-Henri, Bernard Bohmert, est allé encore plus loin. « On signe ce bail, votre bail, avec un fusil sur la tempe, a-t-il affirmé haut et fort devant les commissaires. Nous signons, même si cela signifie notre mort. En fait, nous savons déjà la date de notre mort. »

Journal de Montréal, 22 avril 2022

Il faut sauver les centres d'éducation populaire

Josée Legault

« Dans la réalité, les CEP sont des lieux magiques. Il faut les visiter pour le voir. Ils sont remplis d'amour. De beauté. De valorisation. De socialisation. D'apprentissage. De sourires. De partage. D'humanité.

Le problème est qu'ils sont menacés de disparition. Incroyable, mais vrai. Depuis longtemps, les CEP logent gratuitement dans des locaux excédentaires du Centre de services scolaire de Montréal. Leurs budgets respectifs étant déjà très limités...

Les CEP et leurs nombreux artisans dévoués n'ont peut-être pas de lobby. Ils ne creusent pas de tunnel. Ne fabriquent pas d'avions. N'ont pas de firme de relations publiques pour les défendre. Ils n'en sont pas moins des services essentiels. Ce qui, dans leur cas, est un euphémisme.

C'est pourquoi il faut sauver les centres d'éducation populaire. Point.»

**Le Pavillon d'éducation communautaire,
une seule adresse:**

1691 PIE-IX

**PAS D'EXPULSION,
DES RÉNOVATIONS !**

Nos revendications

- Retrait de l'avis d'éviction au 31 décembre 2023.
- Maintien dans les lieux des activités du PEC et des groupes résidants.
- Entretien du PEC par le CSSDM jusqu'aux rénovations majeures.
- Que les sommes nécessaires pour les rénovations du PEC soient investies par le gouvernement.
- Que l'état assume son rôle dans le financement des 6 Centres d'Éducation Populaire de Montréal.
- S'il est nécessaire que le PEC et les groupes résidants doivent se relocaliser pendant les travaux, que la responsabilité de cette relocalisation soit assumée pleinement par le gouvernement.

<https://pechm.org>

sauvonslepec@gmail.com

Facebook:

Sauvons le PEC



ENTRAIDE
LOGEMENT

COMITÉ
BAILS

MASSE
SANS-EMPLOI

Comité
hommage
est
de Montréal

PEC
HM
50 ans 45%

LTO
HM
La Table de quartier
d'éducation populaire

ADDS

Le TOUR de LIRE

LA GUILLOTINE
LEADERSHIP PROGRAMME ET COMMUNITY

